

Médical 1

MAJ 01/01/2026

Lycée Professionnel Maritime et
Aquacole Daniel Rigolet

Rue Matignon
50100 CHERBOURG EN COTENTIN

Tél : 02 33 44 74 40

✉ fc-lpma-ch@developpement-durable.gouv.fr



Norme STCW

PRÉREQUIS :

- ☐ Être âgé d'au moins 18 ans
- ☐ Être reconnu apte à la navigation par un médecin des Gens de Mer

MODALITÉS D'ACCÈS :

- ☐ Remplir un dossier d'inscription
- ☐ Avoir un financement

OBJECTIFS :

- Réduire le facteur risque humain, sauver des vies humaines
- Prévenir les risques et savoir porter les premiers secours
- Réaliser les premiers gestes élémentaires aux personnes physiques en détresse

MODULES	DESCRIPTIF	DURÉE EN HEURES	TARIFS EN € (non soumis à la TVA)	MODALITÉS D'ÉVALUATION*
PSC1 (Premiers Secours Civique niveau 1)	Gestes de premiers secours	7	150	
AMMCT1 (Aide Médicale en mer et Communication Télé- Médicale)	Procédures d'aide médicale en mer, consultation télémédicale de niveau 1	1	74	
HPR (Hygiène et Prévention des Risques)	Risques professionnels maritimes, risques spécifiques, hygiène individuelle et collective	3		QCM
TOTAL PARCOURS COMPLET		11	224	

Un devis sera établi selon le besoin de formation et des modules déjà acquis.

* L'absence à un module de formation conduit à la non acquisition de celle-ci.

❖ La formation est modulaire et se découpe en blocs de compétences.

En cas d'échec, possibilité de se représenter en candidature libre dans un délai de 5 ans.

COMPÉTENCES	- Prévenir les risques professionnels maritimes - Connaître les et savoir exécuter les gestes élémentaires de secours
APTITUDES	- Savoir exécuter une action citoyenne d'assistance à une personne en réalisant les gestes des premiers secours - Pouvoir préparer une évacuation sanitaire
MÉTIER VISÉ ET DÉBOUCHÉS	Néant
MÉTHODES MOBILISÉES	Cours pratiques et théoriques Supports de cours papier – Salle de cours équipée de vidéoprojecteur – supports numériques – Diaporamas projetés – Vidéos pour illustrer des situations.... Pas de formation à distance
DOMAINES ABORDÉS EN ENTREPRISE	Pas de période en entreprise pour cette formation
SUITE DE PARCOURS	Enseignement médical 2
MODALITÉS DE CONTRÔLE - ASSIDUITÉ	L'assiduité doit être constante et obligatoire. Des feuilles d'émargement signées par le stagiaire et le formateur par demi-journée et un certificat de réalisation est fourni à la fin du cours.
DELAIS D'ACCES	Variable suivant le type de financement.

FINANCEMENT :

- CPF
- Financement personnel
- OCAPAT via l'employeur
- OPCO...

Code RS : 5923

Date d'échéance d'enregistrement : 31/12/2026

CERTIFICATEUR : DIRM

En 2025

50 Candidats présentés

100 % de réussite

100 % d'accomplissement

Le référent handicap du LPMA Daniel Rigolet : Vincent LEQUENNE Directeur

☎ : 02 33 88 57 10

✉ : fc-lpma-ch@developpement-durable.gouv.fr

Attention : Tous les candidats sont soumis à l'aptitude d'un Médecin des Gens de Mer (excepté pour la formation CQP Vendeur & Préparateur en Produit de la Mer)
Le responsable pédagogique et le référent handicap étudient la possibilité de l'intégration d'une personne en situation de handicap en fonction de sa problématique posée et de la possibilité d'accueil au sein de l'établissement.



LES LOCAUX SONT ÉQUIPÉS D'UN ASCENSEUR ET DE TOILETTES POUR PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE.